ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE D'OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE

EL ORJANE LE : 19-11-2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°59/CEO/2026

Le président de la commune EL ORJANE procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

OBJET DE PRESTATION : ACHAT DES DRAPEAUX.

Consistance des prestations :

N°	Désignation	U	QTE
1	Drapeau marocaine 1.5m/1.00m **Caractéristique et spécification:** .	UN	100
2	Drapeau marocaine en tissu de dimension de ≥ 0.6 m/0.5 m, avec manche **Caractéristique et spécification:** .	UN	100
3	Drapeau marocaine 0.30 m/ 0.20 m avec tige en plastique **Caractéristique et spécification:** .	UN	300

Lieu d'exécution : Siège de la Commune EL ORJANE ; province de boulomane
Délai d'exécution des prestations : dix jours (10 jrs), ce délai commence à compter de Lendemain de la date d'envoi par Gmail l'ordre du commencement d'exécution des Prestations du bon de commande, hors ce délai le bon de commande sera résilié
Date et heure limite de réception des devis des concurrents : à 10h 00min

Les devis des concurrents doit être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le président de la commune

Ministère de l'Intérieur
Commune El Orjane
Province de Boulemane

Le Président
Mohammed TEJJA